

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	38 (1930)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	Croix-Rouge et Valais
<b>Autor:</b>	[s.n.]
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-556850">https://doi.org/10.5169/seals-556850</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

auch unwahrscheinlich, daß unser Nervensystem diese drahtlosen Wellen wahrnehmen könne. Dieser Auffassung widersprach die Tatsache, daß sich in England im Laufe der letzten Jahre zahlreiche Personen gemeldet haben mit der Angabe, sie vermögen ohne Anwendung eines Empfangsapparates die drahtlosen Sendungen zu hören. Man hat diese Mitteilungen stets aufs Konto von Halluzinationen gebucht und bis heute keiner sachlichen Prüfung unterzogen. Nun wurden in letzter Zeit in Spanien wiederholt Versuche mit Brieftauben gemacht. Man hat diese

Tauben von einem Ort zum anderen fliegen lassen und dabei festgestellt, daß ihr sonst so unfehlbarer Richtungssinn sie völlig im Stiche lasse, wenn die Tiere der Einwirkung drahtloser Wellen ausgesetzt werden. Wenn zwischen den beiden in Frage kommenden Orten keine Herzschlächen Wellen gesendet wurden, so fanden die Tauben in allen Fällen ihren Schlag zurück. Dagegen verfehlten sie die Richtung, wenn während ihres Fluges drahtlose Sendungen erfolgten. Dies beweist, daß die Wellen auf den Richtungssinn der Brieftauben einen entscheidenden Einfluß haben.

### Croix-Rouge et Valais.

Un ami de notre institution nous envoie l'article suivant dans lequel l'auteur parle de l'activité de la Croix-Rouge et fait un peu de propagande. Nous avons été heureux de constater cette sympathie dans une partie de la Suisse où l'intérêt pour notre œuvre nous semble un peu faible. Nous ne doutons pas de voir bientôt, tel que le souhaite notre aimable correspondant, l'éclosion de nouvelles sections peut-être, ou du moins la résurrection de celles existantes et qui se sont fait un peu oublier!

Dr. Sch.

Nous avons sous les yeux le 35<sup>me</sup> *Rapport sur la Croix-Rouge suisse pour l'année 1929*, une forte et substantielle brochure de plus de 120 pages, contenant de nombreux renseignements précis sur l'activité de cette philanthropique institution qui a largement témoigné sa sollicitude en faveur du Valais, quand un malheur, un cataclysme quelconque frappait la population d'une de nos régions.

Nous lisons à la page 57 dudit Rapport:

« *Aide à l'occasion de catastrophes.* — Dans la nuit du 24 au 25 septembre, le village de Lourtier d'en haut a été presque totalement anéanti par un incendie; 43 immeubles ont été réduits en cendres, 17 familles et 110 habitants ont perdu tout abri et ont été ruinés.

Dès que nous avons appris ce sinistre, nous avons ouvert notre compte de chèques et fait paraître un appel dans la presse. La Croix-Rouge a fait abstraction d'une collecte de dons en nature car nous avons été informés qu'en Valais même, on avait paré immédiatement aux besoins les plus pressants. Par contre, nous fîmes des démarches auprès de l'Administration fédérale des postes pour obtenir la gratuité des expéditions en faveur des sinistrés. Une demande analogue, adressée à la direction des C. F. F., pour les envois de matériel plus important, a de même été couronnée de succès.

Notre collecte fut secondée par nos sections et par les sociétés de samaritains. Plusieurs journaux nous ont fait parvenir le produit des souscriptions ouvertes dans leurs colonnes, de sorte qu'il nous fut possible d'adresser fr. 20 000 aux victimes de l'incendie de Lourtier. Notre rapide intervention a été très appréciée en Valais.

De notre côté, nous adressons nos remerciements à M. le conseiller national Crittin, à Martigny, qui nous a aimablement renseigné sur l'étendue de la catastrophe et sur la meilleure manière de venir en aide à la population. »

Le même Rapport contient un état nominatif des membres et des sections de la Croix-Rouge suisse et des indications relatives à leurs finances. A fin 1929, la C. R. S. comprenait 53 sections, 62 349 membres individuels et 436 membres collectifs, les premiers en sensible augmentation sur l'année précédente. Ces sections et ces membres se recrutent dans les divers cantons de la Suisse.

La fortune globale des sections s'élève à fr. 1 116 422.

Le Valais figure dans la liste avec deux sections, celles de Sion et de Sierre. Malheureusement on ne sait pas trop ce qu'a été la médiocre activité des sections valaisannes en 1929, puisqu'elles n'ont fait parvenir aucun rapport quelconque à la Direction centrale. On ignore ainsi de combien de membres se composent ces sections en léthargie et aucune indication n'a pu être donnée au sujet de leurs ressources. Ces sections de Sion et de Sierre existent-elles encore?

Dans la liste des *membres corporatifs* de la Croix-Rouge, nous voyons figurer les cantons avec les montants détaillés de leurs cotisations à la caisse de la Croix-Rouge. Parmi les donateurs figurent les sections de la Croix-Rouge, les sociétés d'utilité publique et autres, des communes, le Conseil d'Etat. Dans la plupart des cantons, la cotisation du gouvernement est de fr. 100 ou 50, quelquefois moins, quelquefois davantage, comme à Berne, à Zurich, au Tessin, etc. Les cotisations globales des cantons dépassent respectivement pour Berne et Zurich plus de fr. 6000 et 4000. Les cotisations des petits cantons sont plus modestes. Les Rhodes-Intérieures d'Appenzell, avec leur cotisation totale de fr. 54, dépassent encore le Valais, qui aligne modestement fr. 42, provenant de nos sections si calmes, dont ce versement est le seul signe de vie (Sierre, fr. 40; Sion, fr. 2). Conseil d'Etat, sociétés et communes du Valais: néant! Un seul canton, Uri, qui n'y par-

ticipe en rien, reste en dessous du nôtre dans cette échelle.

Vraiment, le Valais ne brille pas par son activité et son zèle à soutenir l'œuvre humanitaire de la Croix-Rouge, laquelle a pourtant manifesté tant de sollicitude pour nos concitoyens dans le malheur.

Si nous ne voulons pas passer à juste titre pour des ingrats, il faut que nous secouions notre apathie et notre indifférence à l'égard des œuvres et des institutions qui nous viennent les premières en aide les jours de détresse. Mais l'exemple doit venir de haut. Un peu d'émulation de la part de notre gouvernement qui, contrairement à ce qu'ont fait les autres Etats confédérés, s'est tout à fait désintéressé de la Croix-Rouge, insufflerait de nouveau un peu de vie à ces sections moribondes de Sion et Sierre et favoriserait probablement l'éclosion d'autres sections locales.

La Banque cantonale, si généreuse naguère pour l'œuvre des missions sacerdotales, pourrait bien songer à la Croix-Rouge au moment où, sur ses bénéfices, elle préleve des dons pour des œuvres pie, afin d'attirer des bénédicitions et la sympathie du public sur l'établissement. C'est aux autorités à donner l'exemple; les citoyens de bonne volonté suivront.

Moins de collectes pour la civilisation des petits nègres qui vivent heureux dans leurs forêts africaines, et soutenons mieux de belles institutions nationales qui agissent comme une véritable providence les jours de deuil et de calamité!

(*Le Confédéré.*)

G.

## Hilfe für Muraz.

Wir haben in der letzten Nummer hingewiesen auf die Not der brandgeschädigten Familien im kleinen Walliserweiler Muraz

bei Monthey, denen am 16. April des Jahres Hab und Gut zerstört wurde. Fünf Wohnhäuser mit vier Scheunen, in denen sieben